

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1067

Société :

RAM retraite

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

ADARI LARBI

ND
1950
1950

Date de naissance :

01-01-1944

Adresse :

18 résidence ENNAIM 2 - Boulevard Tabet
An'chour Casablanca

Tél. :

0694763779 Total des frais engagés : 6454,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



07 FEV 2024

Nom et prénom du malade :

ADARI PARBI

Age: 80 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

UIC de réfraction

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CPAF

Le : 20/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la réalisation des Actes
7 FEV 2024	CS		3001,00	Dr MAZZOUZ Hanane OPHTALMOLOGISTE 51 Bd Al Qods - Casablanca tel: 05 22 52 25 26
	examen pt de l'œil		1001,00	
	TAT d		4.001,00	Dr MAZZOUZ Hanane OPHTALMOLOGISTE

EXECUTION DES ORDONNANCES⁵

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE JANIE CALIFORNIE DE SALAH YOUSSEF HAME TADDAAT ROSINA 45 CAI HACIRAH AIN CHOQ 105 22 07 11 12 CASA	07/02/24	54.10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

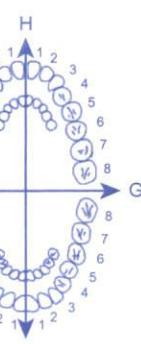
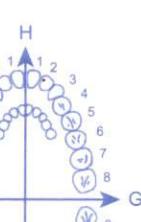
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	20 FEV. 2024					2000.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CENTRE DES MALADIES
ET CHIRURGIE DES YEUX

Al Qods Californie

Dr Hanane MAZZOUZ

Ophthalmologiste

Diplômée de chirurgie de la cataracte,
chirurgie réfractive et Lasers de

l'université Victor Segalen de Bordeaux

Diplôme de surface oculaire

de l'université François Rabelais, Tours

Chirurgie des voies lacrymales

Adaptation des lentilles de contact souples et rigides

Membre de la société française d'ophtalmologie



مركز طب وجراحة العيون

القدس كاليفورنيا

الدكتورة حنان مزوز

(احساحية في أمراض وجراحة العيون)

دبلوم جراحة الجلالة و الليزر

وتقديم البصر من جامعة فيكتور سكالين ببوردو

العدسات الصلبة والليثيوم

جراحة مجاري الدم

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض وجراحة العيون

لا تغير تاريخ الفحص

07/02/2024

Monsieur ADARI Larbi né (e) le 01/01/1944

٥٤,١٠

- LARMABAK , collyre : 1 goutte 4 fois par jour : dans les 2 yeux 1 mois.



- Une monture avec des verres correcteurs

OEIL DROIT : + 0,50 (- 1,00 à 75°)

OEIL GAUCHE : - 2,00 (- 0,25 à 40°)

Verres organiques , anti -reflets

Respectez le centrage SVP

Dr MAZZOUZ Hanane
OPHTHALMOLOGISTE
511 Bd Al Qods - Casablanca
Tél : 05 22 52 25 26



Tél : 0 522 522 526 - GSM: 07 70 85 14 88

511 شارع القدس، إقامة القدس كاليفورنيا، الطابق الثاني - الدار البيضاء

511, Bd Al Qods, Résidence Al Qods Californie, 2^{ème} étage - Casablanca

E-mail: ophtalmomazzouz@gmail.com - ICE: 001649317000074 - CNSS: 5874476 - INPE: 091166421

Ophthalmologiste

Diplômée de chirurgie de la cataracte,
chirurgie réfractive et Lasers de
l'université Victor Segalen de Bordeaux
Diplôme de surface oculaire
de l'université François Rabelais, Tours
Chirurgie des voies lacrymales
Adaptation des lentilles de contact souples et rigides
Membre de la société française d'ophtalmologie



(الخصوصية في أمراض وجراحة العيون)

دبلوم جراحة الجلالة و الليزر

وتقدير البصر من جامعة فيكتور سكالين ببوردو

العدسات الصلبة والليثيوم

جراحة مجاري الدم

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض وجراحة العيون

لا تغير تاريخ الفحص

Date : 07 FEV 2024

Note d'honoraires

Patient(e) : ADARÍ FARBI

Examens réalisés et honoraires correspondants :

Examen ophtalmologique : 300,00 Dh (Trois cents dirhams)

Rétinographie : 100,00 Dh (Cents dirhams)

Total réglé : 400,00 Dh (quatre cents dirhams)

Dr MAZZOUZ Hanane
OPHTALMOLOGISTE
511 Bd Al Qods - Casablanca
TEL : 05 22 52 25 26

Tél : 0 522 522 526 - GSM: 07 70 85 14 88

511 شارع القدس، إقامة القدس كاليفورنيا، الطابق الثاني - الدار البيضاء

511, Bd Al Qods, Résidence Al Qods Californie, 2^{ème} étage - Casablanca

E-mail: ophtalmomazzouz@gmail.com - ICE: 001649317000074 - CNSS: 5874476 - INPE: 091166421

LOZZA Optique

Souk Koréa - Bloc EF

N° 132 - Casablanca

Tél.: 05.22.82.12.83

GSM : 06.25.49.49.49

N° 003764



نظارات اللوزة

سوق القرعنة - بلوك EF

الرقم 132 - الدار البيضاء

الهاتف : 05.22.82.12.83

الهاتف النقال : 06.25.49.49.49

Docteur : HANANE MAZZOUZ
Mr. : ADARI LARBI

Nomenclature :

Montures : VL P.D.Q.R 05.20.00

VP 05.20.00

Type de verres : arganides Acryliflex

* VISION DE LOIN :

OD : Axe : 75 Cyl : -1,00 Sph : +0,50 = 75,00

OG : Axe : 70 Cyl : -0,25 Sph : -2,00 = 75,00

* VISION DE PRES :

OD : Axe : 75 Cyl : Sph :

OG : Axe : Cyl : Sph :

Odd :

= 8000,00

Total : Deux Mille DHF.

20 FEV. 2024

Date :